

# Devenir Acteur PRAP IBC

## Prévention des risques liés à l'activité physique Secteur Industrie Bâtiment Bureaux Commerce



### LA FORMATION

#### OBJECTIFS

La formation PRAP IBC vise à rendre le salarié acteur de sa santé et de sa sécurité. Il contribue ainsi à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Le salarié participe ainsi à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

La formation Acteur PRAP IBC est l'outil majeur pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable.

#### COMPETENCES DEVELOPPEES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et médico-social.

### LE PROGRAMME

#### DOMAINE DE COMPETENCE 1 – ETRE CAPABLE DE SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS SON ENTREPRISE

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

#### DOMAINE DE COMPETENCE 2 – ETRE CAPABLE D'OBSERVER ET D'ANALYSER LA SITUATION DE TRAVAIL EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN, AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFERENTES ATTEINTES A LA SANTE SUSCEPTIBLES D'ETRE ENCOURUES

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

#### DOMAINE DE COMPETENCE 3 – ETRE CAPABLE DE PARTICIPER A LA MAITRISE DU RISQUE DANS SON ENTREPRISE ET A SA PREVENTION

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

#### Durée

2 jours (14 heures) non consécutifs  
Travail intersession

#### Prérequis

Aucun

#### Public

Salariés, opérateurs et agents exerçant une activité physique dans les secteurs de l'industrie, du commerce, administratif et du BTP.

#### Nombre de participants

De 4 minimum à 10 personnes maximum conseillé.

#### Evaluation - Certification

**Un certificat « Acteur PRAP IBC »** sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation aux épreuves certificatives.

Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

#### Intervenant

Formation dispensée par un formateur certifié INRS

#### Pédagogie

Charges fictives de manutention, vidéo projection, illustration sur paperboard, présentation Powerpoint, supports pédagogiques Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, cas concrets.

Déplacement sur le poste de travail pour observation et analyse du travail réel